CyberSécurité

FORMATION DPO : RÔLE, MISSIONS & OBLIGATIONS DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Satisfaction de nos apprenants en 2023 : 98% Taux d'assiduité : 100% Formez-vous selon vos disponibilités! Vous proposez 3 dates au choix et votre formateur vous confirme la date souhaitée.

En présentiel dans votre entreprise, dans l'un de nos 20 centres de formation ou en distanciel par visioconférence.

Niveau : Initiation

Référence : CS-5209 **Durée** : 7 heures soit 1 jour

Tarif formation individuelle: 1150 € HT / Personne

Tarif Intra-Entreprise à partir de 4 Collaborateurs : Demandez un devis

Vous avez des guestions sur cette formation?

Contactez nos conseillers au : 01 42 66 36 42 du lundi au vendredi de 9h00 à 19h ou par email <u>formation@expertisme.com</u>

Votre parcours de formation : >> Découvrez-le étape par étape



Contexte de la formation DPO : rôle, missions & obligations du délégué à la protection des données

Vous souhaitez améliorer la protection de vos données au sein de votre organisme et vous manquez de connaissances sur le sujet ?

Le DPO (Data Protection Officier) ou le DPD (Délégué à la Protection des Données) est la personne en charge de la protection des informations confidentielles à l'intérieur des organisations et des entreprises.

Ce nouvel acteur a été consacré par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur en mai 2018. Cette réglementation européenne permet d'encadrer le traitement et la circulation des informations à caractère confidentielles sur le territoire de l'UE.

Il a pour but de responsabiliser les organismes traitant des documents confidentiels et de renforcer les droits des personnes dont les renseignements sont traités.

Cependant, le rôle du DPO ne se limite pas à être simplement un garant de la conformité réglementaire. En tant qu'expert en sécurité des données, le DPO est également responsable de sensibiliser et de former les collaborateurs de l'entreprise sur les bonnes pratiques en matière de direction des informations confidentielles, ainsi que de conseiller les différentes parties prenantes sur les mesures à prendre pour garantir un traitement des données conforme aux exigences légales et éthiques.

Vous souhaitez vous aligner sur les nouvelles normes RGPD et acquérir les compétences nécessaires à leurs mises en place ?

Pour remplir ces missions complexes et en constante évolution, les DPO doivent être dotés de compétences techniques et juridiques solides. Ils doivent maîtriser les principes fondamentaux du RGPD, ainsi que les aspects liés à la sécurité informatique, à la gestion des risques et aux bonnes pratiques en matière de sauvegarde des renseignements.

De plus, ils doivent être en mesure de communiquer efficacement avec les différentes parties prenantes de l'entreprise, de la direction aux employés, en passant par les sous-traitants et les autorités de contrôle.

C'est dans ce contexte que la formation "Formation DPO: rôle, missions & obligations du délégué à la protection des données" prend tout son sens. Cette formation, proposé par *Expertisme*, Organisme de formation certifié Qualiopi, est animée par notre Formateur Expert Métier. Elle vise à fournir aux participants les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour assumer efficacement le rôle de DPO et pour répondre aux défis liés à la préservation des renseignements confidentiels dans un environnement en constante évolution.

Grâce à cette formation, les participants développent une compréhension approfondie des aspects juridiques, techniques et organisationnels de la protection des informations personnelles, leur permettant ainsi de jouer un rôle clé dans la protection des droits et de la vie privée des individus au sein de leur organisation.

Alors, n'attendez plus pour rejoindre cette formation *Expertisme* et apprendre toutes les compétences dont vous aurez besoin pour protéger les informations de votre organisme selon les normes RGPD.

À qui s'adresse cette formation?

Cette formation s'adresse à tout Correspondant informatique et libertés, DSI (Direction des Systèmes d'Information), DRH, juriste, toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données a caractère personnel.

Objectifs de la formation

- Maîtriser les principes et les fondements du RGPD
- Maîtriser le traitement des données confidentielles
- Identifier le rôle déterminant et les missions du DPO

Programme de la formation

1. FOCUS SUR LE RGPD

- Les principes et les fondements du RGPD
- Les Données Personnelles et les données dites sensibles
- La cartographie de traitement des données personnelles
- Les outils de la conformité :
 - o Registre
 - o Logiciel de la CNIL PIA (Privacy Impact Assessment Évaluation de l'impact sur la vie privée)

2. LE RÔLE ET LES MISSIONS DU DPO

- Définition des fonctions du DPO
- Définition des missions et des responsabilités du DPO :
 - o Veille

- o Analyse des risques
- Formation et sensibilisation
- Sécurité des nouvelles technologies
- o Contractualisation des relations entre les différents acteurs
- o Préparation à un contrôle

3. LES OBLIGATIONS DU DPO

- Gestion des incidents
- Évaluation de l'impact sur la protection des données
- Cycle de vie des données personnelles
- Plan d'actions en cas de pertes et/ou de vols de données
- Dispositifs d'alerte et gestion de crise
- Communication avec les autorités de contrôle

Version 3. Mise à jour le 01/01/2023

© EXPERTISME - Groupe SELECT® 2023 Tous droits réservés. Les textes présents sur cette page sont soumis aux droits d'auteur.

Pré-requis

Connaissances basiques de l'environnement Web

Être muni d'un ordinateur relié à Internet, possédant une caméra, un micro et un haut-parleur.

Points forts de la formation

- Votre plan pédagogique de formation sur-mesure avec l'évaluation initiale de votre niveau de connaissance du sujet abordé
- Des cas pratiques inspirés de votre activité professionnelle, traités lors de la formation
- Un suivi individuel pendant la formation permettant de progresser plus rapidement
- Un support de formation de qualité créé sur-mesure en fonction de vos attentes et des objectifs fixés, permettant un transfert de compétences qui vous rende très rapidement opérationnel
- Les dates et lieux de cette formation sont à définir selon vos disponibilités
- Animation de la formation par un Formateur Expert Métier
- La possibilité, pendant 12 mois, de solliciter votre Formateur Expert sur des problématiques professionnelles liées au thème de votre formation
- Un suivi de 12 mois de la consolidation et de l'évolution de vos acquis.

Approche Pédagogique

L'approche pédagogique a été construite sur l'interactivité et la personnalisation : Présentation illustrée et animée par le Formateur Expert, partage d'expériences, études de cas, mise en situation réelle.

Tous les supports sont fournis par support papier, mail ou clé USB à chaque stagiaire.

Méthodologie pédagogique employée :

Chaque formation en présentiel ou en distanciel est animée par un Formateur Expert Métier sélectionné selon ses compétences et expériences professionnelles. Apport d'expertise du Formateur, quiz en début et fin de formation, cas pratiques, échanges d'expérience. Accès en ligne au support de formation.

Modalités employées et évaluation :

Evaluation et positionnement lors de la définition du plan pédagogique avec le ou les stagiaires. Un QCM est soumis aux stagiaires le dernier jour de la formation pour valider les acquis. Une correction collective est effectuée par le Formateur. Un bilan de fin de stage à chaud est organisé entre le Formateur et le ou les stagiaires pour le recueil et la prise en compte de leurs appréciations. Une attestation de fin de stage est remise aux stagiaires.

Accessibilité

Toute demande spécifique à l'accessibilité de la formation par des personnes handicapées donnera lieu à une attention particulière et le cas échéant une adaptation des moyens de la formation.

Public en situation de handicap, contactez notre référent handicap au 01 42 66 36 42.

Formateur

Nos Formateurs sont des Experts Métiers intervenants sur les prestations inhérentes sur la thématique de la formation. Ils réalisent les audits et co-construisent l'offre et le déroulé de la formation avec l'Ingénieur Pédagogique avant validation par le Responsable Pédagogique. Ils sont sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques et leurs expériences dans la formation pour adultes.